

La Gazette Eclaronnaise



Bulletin d'information de la Commune d'Eclaron Braucourt Sainte-Livière



Le mot du Maire

Le Conseil Général Maître d'Ouvrage de la déviation de Moëslains-Valcourt-Eclaron a

inauguré son ouverture à la circulation le 9 juillet

dans une certaine discrétion et sans inviter la population.

Heureusement la diminution rapide du transit des camions dans notre bourg fut beaucoup moins discrète, mais au contraire spectaculaire et beaucoup d'entre nous ont retrouvé quiétude, sécurité et sérénité. Si le temps a été laissé au temps, nous devons aujourd'hui féliciter tous ceux qui ont œuvré pour la réalisation de cet ouvrage colossal.

Quatre mois ont passé et la vision réelle de l'après déviation peut aujourd'hui être appréhendée : les poids lourds, sauf exception, n'empruntent plus la D384, objectif principal, et le trafic fluide des véhicules légers se stabilise, maintenant, comme nous le souhaitons, une certaine animation dans notre village.

De part la volonté du Conseil Municipal et avec l'accord du Conseil Général et du Syndicat Mixte de l'Aménagement du Der, les visiteurs, les curieux venant pour la première fois découvrir le lac et ses environs sont orientés vers Eclaron par le CD24 à partir des différents ronds-points de la déviation. Par contre les locaux au sens large auxquels s'ajoutent les vacanciers séjournant dans notre région oublieront très vite la signalétique et passeront dans notre village uniquement si ils y trouvent un intérêt.

C'est ce flux global que nous devons maintenir pour favoriser la découverte de notre bourg, maintenir l'animation, faire vivre nos commerçants.

En ce qui nous concerne :

- nous allons réaménager la place, la rendre plus accueillante, plus fonctionnelle. Le Maître d'œuvre, en cours de sélection devra réaliser, après une concertation élargie, un projet définitif pour des travaux qui seront réalisés avant fin 2013.

Cette étape marquera la reprise progressive de l'embellissement avec en particulier l'enfouissement de certains réseaux.

- nous allons, sur terrain privé aux deux ronds-points de la déviation nous concernant, mettre une signalétique spécifique pour encourager le transit dans notre village.

Ces démarches devraient bénéficier à nos commerçants qui pourront continuer à profiter d'un passage occasionnel certes diminué et qui devront capter l'intérêt des locaux et des touristes résidents par leur disponibilité, qualité de leurs produits et services.

Jean Rimbart

La Place Pelletier



Après l'ouverture de la déviation et donc la suppression de la principale nuisance à savoir la circulation des poids lourds une étude de réaménagement de cette place est en cours afin de lui redonner sa vraie fonction de cœur de ville. Cette étude réalisée par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de Haute-Marne), le Conseil Général et la Municipalité a défini 5 grands objectifs en vue du concours d'architectes qui sera lancé :

- Séparation des voies piétonnes et motorisées.
- Elargissement des trottoirs afin de faciliter le travail des commerçants.
- Création d'un espace pouvant recevoir un marché.
- Valorisation du patrimoine : église, monument aux morts, cour et bâtiment de la Mairie
- Création de plusieurs petites poches de stationnement.

En cas de réalisation de ce projet, le financement sera assuré comme suit :

- Les travaux de voiries seront à la charge du Conseil Général.
- La partie paysagère sera subventionnée à hauteur de 25% par le Conseil Général

Guy Jacquinet

Le Groupe Scolaire : Combien ça coute ?



Vous avez pu constater que la construction du groupe scolaire a débuté dans le courant du mois d'août. C'est une étape importante pour notre commune qui concrétise une décision prise à l'unanimité lors conseil municipal du 30/05/2007.

Le coût de cette construction :

Postes	Prix HT (€)	Auto-financement sur exercices précédents
Terrain + frais de notaire	172 940	172 940
Programmiste	31 490	31 490
Concours d'architectes	32 600	32 600
Architecte Maîtrise d'œuvre	550 000	21 0215
Publications	8 900	8 900
Construction	3 328 837	
PVR	42 700	42 700
Assurances	36 585	
Etude topographique	1 729	1 729
Contrôle technique	31 220	5 000
Etude géotechnique	5 961	5 961
Mission sécurité	2 784	
Recherches archéologiques	8 177	
Mobilier scolaire	29 000	
ERDF - Déplacement BT	10 629	
Téléphone	789	
Aléas	216 000	
TOTAL	4 510 341	511 535

Le montant des aides :

Celles-ci proviennent de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, du GIP Haute-Marne, de l'ADEME et de l'EDF et représentent environ **3 500 000€**.

Financement Communal

Le montant restant à financer est donc de l'ordre de **500 000€** (4 510 341-3 500 000-511 535). Celui-ci sera couvert par un emprunt amortissable sur 20 ans. Les annuités de remboursement seront de l'ordre de **33 400€** supportable par notre commune peu endettée mais nécessitant le maintien d'une gestion ultérieure rigoureuse.

Guy Jacquinot

Association : Energie et Harmonie

Une nouvelle association a ouvert ses portes sur la commune. Nommée ENERGIE ET HARMONIE, elle propose des cours de Qwan Ki Do et de méditation traditionnelle.

Le Qwan Ki Do est un art martial sino-vietnamien qui signifie "La voie de l'énergie vitale". On y travaille le cardio et renforcement musculaire, la self-défense, le combat, les enchaînements techniques, les ciseaux volants, les techniques zoomorphiques et les armes traditionnelles, tout cela en compétition ou en loisir.



La méditation est une technique de relaxation basée sur la Médecine Chinoise, qui regroupe la méditation active (série de mouvements respiratoires lents et doux issus de disciplines chinoises et vietnamiennes) et la méditation passive (immobile, on se laisse guider par la voix de l'enseignant).

Les cours auront lieu tous les mercredis au dojo d'Eclaron.

- QWAN KI DO : de 17H45 à 18H30 pour les enfants de 6/12 ans et de 18H30 à 20H pour les ados et adultes (13 ans et plus)
- MEDITATION : de 20H à 21H pour tous.

Renseignements : 06.71.45.39.55 ou sur le site internet : <http://energieharmonie.club.sportsregions.fr/>

Prochaines Manifestations Communales ou Associatives



Date	Thème / Organisateur	Lieu
29 octobre 2011	Loto organisé par USEV	Salle des fêtes d'Eclaron à 20h30
6 novembre 2011	Bourse aux jouets organisée par le Comité de Parents	Salle des fêtes d'Eclaron de 9 à 18 heures.
17 décembre 2011	Loto organisé par USEV	Salle des fêtes d'Eclaron à 20h30.
24 décembre 2011	Le « Père Noël » distribue des bonbons. Tout le monde se réchauffe avec vin et/ou chocolat chauds.	A partir de 17h30 à la Mairie d'Eclaron
14 janvier 2012	Repas des Anciens	Salle des fêtes d'Eclaron vers 12 heures.

Concours de ballons du 14 juillet

Exceptionnel !

Le ballon de Lou-Marie MICHEL-LATARTE parti le 14 juillet d'Eclaron a été retrouvé le 15 juillet à Ohringen (Allemagne) vers 15 heures 30 après avoir parcouru près de 450 kilomètres.



Abords de RD 384 (route de Braucourt)

Durant l'été 2010, une mise en sécurité des abords de cette route a été réalisée. Cela s'est traduit par l'abattage des arbres sur 7 mètres de large. Le bûcheronnage des têtes de chênes sera terminé cet hiver. Au printemps 2012 cet espace déboisé sera nivelé et dessouché et par la suite entretenu.

Guy Jacquinot

Gendarmerie : nouveaux horaires

A Eclaron la Gendarmerie sera accessible les mardis et jeudis de 14H à 19H et les dimanches ou jours fériés de 15H à 19H .

En dehors de ces heures d'ouverture, les personnes qui auront besoin d'un service ou renseignement peuvent se rendre dans n'importe quelle gendarmerie du département. Le standard téléphonique renverra sur l'établissement ouvert.

Effectifs scolaires 2011-2012

	Effectifs 2011-2012	Evolution/année précédente
Ecole primaire	132	2,28%
Ecole maternelle	74	7,25%

Migration

Y a plus de saison ! Cette année à Eclaron la période migratoire a commencé début septembre.

Une grue s'est posée sur le chantier du groupe scolaire, elle mesure 21m de haut, sa flèche 65m. Elle peut soulever 1,8tonnes en bout de flèche et 8 tonnes au plus près. Sa position judicieusement choisie lui permet de "nourrir" l'ensemble du chantier.



Guy Jacquinot

Consultations juridiques gratuites

Des consultations juridiques gratuites d'avocats, notaires et huissiers de justice sont données dans le cadre du Conseil Départemental de l'accès au droit (CDAD) de Haute-Marne.

HUISSIERS DE JUSTICE :

- Lieu : Cité administrative et judiciaire -12 rue de la Commune de Paris à Saint-Dizier
- Dates : 10/10/2011 de 14H à 15H30
14/11/2011 de 14H à 15H30
12/12/2011 de 14H à 15H30

AVOCATS :

- Lieu : Cité administrative et judiciaire -12 rue de la Commune de Paris à Saint-Dizier
- Dates : 17/10/2011 de 9H à 12H
14/11/2011 de 9H à 12H
28/11/2011 de 9H à 12H
12/12/2011 de 9H à 12H

NOTAIRES :

- Lieu : Cité administrative et judiciaire -12 rue de la Commune de Paris à Saint-Dizier
- Date : 13/12/2011 de 14H à 17H